

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1461 étendant aux territoires d'outre-mer les dispositions des décrets n° 66-81 et 66-82 du 25 janvier 1966 portant modification de la réglementation bancaire.

n° 1461

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
25 août 1966

Numéro JO
n° 10 du 01/10/1966

Date du numéro
1 octobre 1966

VISAS

Vu l'ordonnance, organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire, par décret du 18 juin 1884.

TEXTE INTÉGRAL

Art.1er

Est promulgué dans le Territoire de la Côte Française des Somalis: — le décret ne 66-647 du 25 août 1966 étendant aux territoires d'outre-mer les dispositions des décrets nos 66-81 et 66-82 du 25 janvier 1966 portant modification de la réglementation bancaire. (J.O.R.F. du 31 août 1966, page 7691.) Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Chef du Territoire et par délégation :Secrétaire général,Maurice LEVALLOIS.